

Réhabilitation d'un point noir sur la nappe rhénane

Eric Branquet and Jean-Daniel Vilomet

La nappe rhénane représente une ressource en eau fondamentale dans l'est de la France, tant par la qualité de ses caractéristiques chimiques et biologiques que par la puissance de l'aquifère. La politique de gestion de cette ressource est clairement définie dans le SDAGE, avec une reconquête programmée de l'ensemble des points noirs sur l'ensemble de cette région.

A la suite d'une fuite récurrente sur une installation, des produits pétroliers ont été perdus. Ils ont entraîné une pollution de la nappe et du sol. Les premiers travaux ont été amorcés en 1998, au cours du démantèlement des installations. Ils ont consisté à la mise en place d'un pompage écrémage, et conduit à la récupération de 25 000 litres d'essence et de gasoil. Les polluants dissous (hydrocarbures aliphatiques et BTEX) ont ensuite été récupérés par pompage et traitement des eaux d'exhaure (stripping).

La convention sur la limitation des intrants polluants dans le Rhin dont la France est signataire, a été respectée, les eaux d'exhaure ayant été post traitées sur charbon actif avant rejet dans le milieu naturel. Des insertions limoneuses sur le site ont nécessité la mise en place d'une extraction double phase afin de parvenir à résorber la phase essence adsorbée. Enfin, la réhabilitation de la nappe s'est terminée en 2002 par un traitement biologique, avec injection d'air, de nutriments et pompage.

Les résultats et le suivi de ce dossier sont présentés dans cet exposé.